

# Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives

## Gestion des équipements

Réunion du Vendredi 13 décembre  
Procès-Verbal n°6

**Président** : M. MALBRAND Guy

**Présents** : MM. Philippe BARANGER, Patrice BILLY, Patrice HÉRAULT, Alain LAVERGNE, Gilles RAVEAU, Philippe TEXIER

**Assiste(nt)** : Mme Ginette BARAUDON et M. Stéphane BASQ, Président du District

\*\*\*\*\*

Approbation du PV n°3 du 20/09/19 sans modification.

\*\*\*\*\*

**RAPPEL IMPORTANT** : La distance ligne de touche / main courante est impérativement de 2m50 sans équipement divers entre.

**En cas d'accident, le propriétaire de l'équipement peut être mis en cause**

### 1 et 2. INSTALLATIONS EQUIPEES D'UN GAZON NATUREL ou SYNTHETIQUE

#### 1.1 CLASSEMENTS INITIAUX

**NEUVILLE** – stade annexe 2 – NNI 861770201

Contrôle du 2/10/2019 – mis en FootA11SYE provisoire jusqu'au 1/4/2020.

La demande porte sur un 4SYE avec un éclairage E4, travaux terminés.

Cette installation était classée en Niveau FootA11 SYE jusqu'au 01/04/2020.

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 4SYE du 12/11/2019 (transmis le 19/11 à la CRTIS).

- Rapport de visite (sur Foot2000)
- Reçu AOP (sur Foot2000)
- Tests in situ du 22/10/2019 LABOSPORT (sur Foot2000)

La CDTIS propose le classement de cette installation en **niveau 4SYE – classé à ce jour par la CFTIS.**

#### 1.2 CONFIRMATIONS DE NIVEAU DE CLASSEMENT

**LES TROIS MOUTIERS** – Stade Montcaillou – 862740101

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 01/06/2020.

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 6 du 08/11/2019.

- Fournir AOP ou attestation de capacité de 299 personnes
- Rapport de visite

La CDTIS propose le classement de cette installation en **niveau 6 jusqu'au 01/06/2030.**

**MORTON** – stade municipal – **NNI 861690101**

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 01/06/2020

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 6 du 08/11/2019.

- Fournir AOP ou attestation de capacité de 299 personnes
- Rapport de visite

La CDTIS propose le classement de cette installation en **niveau 6 jusqu'au 01/06/2030**.

**ST GERVAIS – stade Henri Martinet – NNI 862240101**

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 01/06/2020.

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 6 du 08/11/2019.

- Fournir AOP ou attestation de capacité de 299 personnes
- Rapport de visite

La CDTIS propose le classement de cette installation en **niveau 6 jusqu'au 01/06/2030**.

**CHATELLERAULT – stade des Nonnes 1 – NNI 860660101**

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 01/06/2020.

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 6 du 05/12/2019.

- Fournir AOP ou attestation de capacité de 299 personnes
- Rapport de visite

La CDTIS propose le classement de cette installation en **niveau 6 jusqu'au 01/06/2030**.

**CHATELLERAULT – stade des Nonnes 2 – NNI 860660102**

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 01/06/2020.

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 6 du 05/12/2019.

- Fournir AOP ou attestation de capacité de 299 personnes
- Rapport de visite

La CDTIS propose le classement de cette installation en **niveau 6 jusqu'au 01/06/2030**.

**NAINTRE – stade R.Andrault – NNI 861740101**

Cette installation était classée en Niveau 5 jusqu'au 25/01/2020.

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 5 du 05/12/2019.

- AOP et PV de CdS sur Foot2000
- Rapport de visite

La CDTIS propose le classement de cette installation en **niveau 5 jusqu'au 25/01/2030**.

**SAMMARCOLLES – stade François Arnaud – NNI 862520101**

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 01/06/2020.

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 6 du 27/12/2019.

- Fournir AOP ou attestation de capacité de 299 personnes
- Rapport de visite

La CDTIS propose le classement de cette installation en **niveau 6 jusqu'au 01/06/2030**.

**BEUXES – stade municipal – NNI 860260101**

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 01/06/2020

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 6

du 28/12/2019.

- Fournir AOP ou attestation de capacité de 299 personnes
- Rapport de visite

La CDTIS propose le classement de cette installation en **niveau 6 jusqu'au 01/06/2030**.

#### **4. DEMANDES D'AVIS PREALABLE**

##### 4.6 SECURISATION

**SENILLE** – stade Paul Baron – NNI 862450201

Sécurisation – pare-ballons >> avis favorable sur le plan technique

#### **6. CLASSEMENTS DES ÉCLAIRAGES**

**TERCE** – Gymnase de la Cahutte – NNI 862689901

Cet éclairage était classé jusqu'en 2023

Gestion par Grand Poitiers

##### 6.1 CLASSEMENTS INITIAUX

**NEUVILLE** – stade annexe 2 dit « Serge Delhumeau » – NNI 861770201

Cette installation n'était pas classée.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau E4 LED du 12/11/2019.

- Certificat de conformité du 16/10/2019 DEKRA
- Contrat d'entretien du 18/11/2019
- Relevé photométrique du 18/12/2019

Moyenne : 255 lux

Coefficient : 0,76

Rapport : 0,56

La CDTIS propose pour un **E4 LED et transmet à la CRTIS pour signature**

##### 6.2 CONFIRMATIONS DE CLASSEMENT

**Tous les éclairages pour la saison 2019 / 2020 sont sur le site du District**

**La campagne de contrôle commencera début février jusqu'à fin mai – Penser à l'entretien.**

#### **10. RAPPORTS D'ARBITRE OU DE DELEGUES**

##### **Match Chatain / Vivonne**

Rapport de M. Truton Thor sur un problème de douche dans son vestiaire – pris note

##### **Match Couhé – Charroux Mauprévoir**

Rapport de Mme Baillot Fuseau Marjorie de ESCM transmis par le District 79 sur le traçage de l'aire de jeu et la sécurité – pris note. Une visite inopinée sera organisée

**BUXEROLLES** – mail de M. Naudet concernant l'éclairage de Messy 1 – pris note. Seul l'arbitre est juge – le délégué n'a pas à prendre de position vis-à-vis du club (cf règlement)

- Rapport de M. Lecomte, arbitre sur le même sujet. Il a estimé que la rencontre pouvait avoir lieu

**MIGUE AUXANCES** – mail de M. Gazeau, délégué R2 transmis par M. Brouste, CRTIS. Pour rappel, cet équipement est classé 3SYE et pour le niveau championnat R2 (donc niveau 5 minimum) (cf règlements fédéraux)

**CONTROLE DE STADE, VISITES OU RENDEZ-VOUS DISTRICT ET MAIRIE**

**POITIERS – Stade St Nicolas (terrain de repli à titre exceptionnel)**

Rapport de M. Gazeau, délégué en N3 le 9/11/2019 sur la non présence du tunnel (demandé lors du classement initial et devait être posé).

D'autres points ont été relevés et sont consignés dans un rapport de visite du 18/11/2019.

Est déclassé en **5SYE jusqu'à la pose** de ces éléments en accord avec la CFTIS.

**DIVERS**

Suite à une entrevue avec Mr Prieur, maire de St Christophe, un protocole d'accord est ouvert entre lui et le maire de St Gervais pour l'utilisation du stade en compétitions officielles.

Cet équipement sera utilisé par les seniors et les féminines du club de St Christophe.

Avis officiel à réception des signatures des différentes personnes.

**Neuille** – stade annexe 2 (0201) s'appelle désormais « stade Serge Delhumeau »

**Prochain réunion sur convocation.**

**Le Président, Guy Malbrand**